

2 – DÉCLARATION DES HONORAIRES ET AUTRES REMUNERATIONS

A	ÉTABLISSEMENT CONCERNÉ												E	ÉTABLISSEMENT DÉPOSANT LA DÉCLARATION DE RÉSULTATS											
N° SIRET												N° SIRET													
ADRESSE												ADRESSE													
1 – IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE																									
NP : NOM												Prénom													
RS : RAISON SOCIALE																									
2 – ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1^{er} JANVIER 2022																									
Complément d'adresse																									
N°		B/T/Q/C		Voie																					
Code postal				Commune				Bureau Distributeur																	
3 - PROFESSION												N° SIRET													
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)																									
Nat.	4 – Montant		Nat.	5 – Montant		6 – Avantages en nature		7 – Indemnités et remboursements		8 – TVA nette sur droits d'auteur		9 – Retenue à la source (domicile hors de France)													
						V		I				M													
						N		M				O													
TOTAUX cumulés des honoraires et rémunérations versées (1)						V		I				M													

(1) Ces totaux comprennent l'ensemble des sommes portées sur les intercalaires d'honoraires.

REPLISSAGE DU FEUILLET DÉCLARATION D'HONORAIRES

N° indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])

En cas de déclaration néante ou en cas d'utilisation du formulaire DAS2, le feuillet 2460-2 ne doit pas être rempli.

Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquer l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.

• Zone 1 : Identification des bénéficiaires :

- la ligne **NP** est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques ;
- la ligne **RS** est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).

• Zone 2 : Adresse complète : y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, porter après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajouter en clair le nom du pays.

• Zone 3 : Profession et N° SIRET : la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.

• Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.

• Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues : en préciser la nature dans la case **Nat** sous la forme **H** : honoraires et vacations, **C** : commissions, **CO** : courtages, **R** : ristournes, **JP** : jetons de présence, **DA** : droits d'auteur, **DI** : droits d'inventeur, **AR** : autres rémunérations.

• Zone 6 : Avantages en nature : case V : valeur de l'avantage. **Case N** : lettre N (nourriture), **L** (logement), **V** (voiture), **T** (outils issus de NTIC), **A** (autres avantages).

• Zone 7 : Indemnités et remboursements : case I : montant, **case M** : lettre **F** (allocation forfaitaire), **R** (remboursement sur justification), **P** (prise en charge directe par l'employeur).

• Zone 8 : TVA nette sur droits d'auteur : pour les auteurs soumis au régime de la retenue de TVA, les parties versantes doivent indiquer le montant de la TVA nette versée au Trésor pour le compte de l'auteur.

• Zone 9 : Retenue à la source, case M : montant de la retenue, **case O** : lettre **R** si taux réduit, lettre **D** si dispense de retenue en vertu des conventions internationales.

N° de feuillet sur nbre total de feuillets

2 – DÉCLARATION DES HONORAIRES ET AUTRES REMUNERATIONS

1 – IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE																			
NP : NOM												Prénom							
RS : RAISON SOCIALE																			
2 – ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1^{er} JANVIER 2022																			
Complément d'adresse																			
N°				B/T/Q/C				Voie											
Code postal								Commune						Bureau Distributeur					
3 - PROFESSION												N° SIRET							
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)																			
Nat.	4 – Montant			Nat.	5 – Montant			6 – Avantages en nature		7 – Indemnités et remboursements		8 – TVA nette sur droits d'auteur				9 – Retenue à la source (domicile hors de France)			
								V		I						M			
								N		M						O			

1 – IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE																			
NP : NOM												Prénom							
RS : RAISON SOCIALE																			
2 – ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE																			
Complément d'adresse																			
N°				B/T/Q/C				Voie											
Code postal								Commune						Bureau Distributeur					
3 - PROFESSION												N° SIRET							
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)																			
Nat.	4 – Montant			Nat.	5 – Montant			6 – Avantages en nature		7 – Indemnités et remboursements		8 – TVA nette sur droits d'auteur				9 – Retenue à la source (domicile hors de France)			
								V		I						M			
								N		M						O			

1 – IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE																			
NP : NOM												Prénom							
RS : RAISON SOCIALE																			
2 – ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1^{er} JANVIER 2022																			
Complément d'adresse																			
N°				B/T/Q/C				Voie											
Code postal								Commune						Bureau Distributeur					
3 - PROFESSION												N° SIRET							
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)																			
Nat.	4 – Montant			Nat.	5 – Montant			6 – Avantages en nature		7 – Indemnités et remboursements		8 – TVA nette sur droits d'auteur				9 – Retenue à la source (domicile hors de France)			
								V		I						M			
								N		M						O			